

PROCÉDURE DE RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU

Délibération:
- Objectifs poursuivis
- Modalités de concertation

Phase d'étude :
- Rapport de présentation
- Modification des pièces

*Etude d'Evaluation Environnementale si site Natura 2000
ou
Examen au cas par cas*



Délibération:
- Bilan concertation
- Arrêt

Réunion d'examen du projet avec les personnes publiques

3 mois

*Personnes publiques associées :
Etat, Région, Département,
Chambres Consulaires,
SCOT,...*

Venir consulter le dossier et rencontrer le commissaire enquêteur

Enquête publique

15 jours mini
1 mois si EE

Rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur

1 mois

Modification éventuelle du projet

Délibération d'approbation

Concertation

*Portant uniquement sur le projet de révision allégée
(tout autre sujet ne sera pas étudié)*